

RAMPA'CLAC® Diatomée

Poudre insecticide prête à l'emploi, à action mécanique, contre insectes rampants de l'habitat et parasites de l'environnement des animaux domestiques. Insectes visés : puces, tiques, punaises de lit, blattes, fourmis, poissons d'argent...

USAGE

Insectes visés : puces, tiques, punaises de lit, blattes, fourmis, poissons d'argent...

Action insecticide purement mécanique qui s'exerce par action abrasive de microparticules solides tranchantes provoquant des lésions des membres, de la carapace et du tube digestif des insectes. Les insectes, larves et œufs meurent par déshydratation, par perte de leur fluide corporel. Les propriétés absorbantes de la terre de diatomée favorisent le processus.

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE

Appliquer une petite quantité de poudre (50g/m²) dans les zones fréquentées par les insectes : bords des fenêtres, bas de portes, derrière les placards, fissures, sous évier, cuisinières, plinthes et tout l'environnement des animaux domestiques (litière, corbeille, cage..).

Renouveler l'application après dispersion de la poudre ou si elle a pris l'humidité. Renouveler l'opération au bout de 8 semaines. Détruit punaises adultes et larves.

- Pour une protection complète de l'habitat :

Saupoudrer les tapis, moquettes et l'environnement des animaux domestiques. Laisser agir 2 à 4 jours au minimum et passer l'aspirateur pour enlever la poudre et les insectes morts. Répéter l'opération 10 jours après de manière à couvrir toutes les étapes du cycle de vie des insectes.

- Lutte contre les punaises de lit:

Saupoudrez environ 30 g/m² sur votre matelas, dans les plis, sur les tapis, sur la moquette Et dans les coins de la pièce. Répétez l'opération entre le matelas et le sommier.

Étalez dans la pièce à raison de 50 g/m²

- Basse Cour (poulailler)

Lors de la 1re application mettre 50 g de poudre par m² suivie d'une 2e application 8 jours plus tard. Une 3e application devra être réalisée dans les 15 jours suivants Insister sur les recoins qui sont utilisés comme abris par les poux.

Un renouvellement de l'application peut être effectué autant de fois que nécessaire en fonction de l'évolution de la situation dans les semaines suivantes. En période d'entretien 30 g/m² et par semaine sont suffisants pour éviter toute recrudescence des poux rouges.



AVANTAGES

- Action purement mécanique, ne contient pas de substance chimique: les insectes ne peuvent pas développer de résistance contrairement aux insecticides chimiques.
- Rémanence : plusieurs semaines, poudre inerte permettant une protection à long terme des lieux traités.

Possibilité d'application par pulvérisation d'une solution à 60g/l sur les murs (1l traite environ 8m²)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Eviter de respirer la poussière lors de l'utilisation. Porter un masque de protection si utilisation sur des grandes surfaces. Eviter le contact avec les yeux.

COMPOSITION

Terre de diatomée, dioxyde de silicium 90%

TP18 : Insecticide acaricide

CONDITIONNEMENTS/CONSERVATION

- I80917 Flacons souffleurs 600ml (12/carton)
- I80217 Flacons souffleurs 1l (12/carton)
- Conserver dans un endroit sec